

qu'elles jettent dans les rues se comptent en plus grand nombre peut-être qu'en aucune autre époque.

“ Allons, pitié ! charité ! vous, propriétaires heureux, entourés d'enfants heureux. Pitié ! charité ! chrétiens de nos montagnes ; le bon Dieu ne vous envoie-t-il plus son soleil, a-t-il fermé la main de ses dons ? Donnez, c'est pour faire un homme, un laboureur, un serviteur docile et modèle.

“ Pitié ! charité ! vous les riches, les fortunés, les privilégiés. Prenez cinquante centimes parmi ces poignées d'or que vous jetez à vos plaisirs. Donnez, il vous est si facile ; ah ! qu'il est doux de donner. C'est pour tarir des larmes, c'est pour éteindre des angoisses, c'est pour faire un homme vertueux.

“ Pitié ! charité ! à vous petits enfants, doux espoir, ineffable orgueil de votre maman ; suspendez-vous à son cou ; embrassez-la ; un baiser, un sourire ouvrira sa main. Petits enfants, anges du bon Dieu, entendez-moi, donnez pour les anges du bon Dieu qui n'ont plus de mère.

“ Allons, petite pièce de dix sous, tombe tintante et joyeuse dans la main de l'orphelin ; fais naître le sourire et le bonheur.

Edouard FÈVRE,

“ Ancien orphelin des Treize-Pierres.”

Comme on vient de le voir, le résultat que donne en France l'institution d'orphelinats agricoles est superbe, le bien qu'elle fait à l'enfant français est immense ; mais quelle heureuse différence il y a, quant au résultat final, en faveur de l'enfant canadien.

L'orphelin français doit mettre ses bras vigoureux, ses connaissances agricoles au service d'autrui, comme simple ouvrier de ferme ; il doit à peu près renoncer à l'espoir de cultiver son propre champ :... l'orphelin canadien de Notre-Dame de Montfort, au contraire, sera propriétaire en sortant de l'Orphelinat, car il sera pourvu d'un lot et recevra de plus une somme d'argent mise à son crédit *suivant son mérite* durant les années qu'il y aura demeuré. C'est donc un enfant sauvé... et un bon colon de plus ! Que les zélateurs et zélatrices de l'Œuvre s'inspirent de cette pensée !... elle doublera leur zèle et leur courage. Les journaux canadiens sont respectueusement priés de reproduire.

Un ami de la colonisation et des orphelins.

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(Suite).

On a dit que Gui d'Arezzo excluait le triton du chant liturgique. Si tel est le cas, nous nous soumettons volontiers, car l'autorité de Gui, en matière de chant, a été de tout temps très res-